

À la gérance
Toni Muster SA
Bahnhofstrasse
9999 Musterstadt

044 268 90 62
rolf.bolliger@pkshp.ch

Dietikon, 3 mai 2018

Deuxième tour pour l'élection des représentants des employeurs au Conseil de fondation de la Caisse de pension SHP pour le mandat 2019 à 2022

Par notre lettre du 12 février 2018 et adressée aux différentes directions des entreprises affiliées auprès de la SHP, nous avons annoncé la prochaine élection des représentants des employeurs au Conseil de fondation de la SHP pour le mandat 2019 – 2022.

Les trois membres sortants du Conseil de fondation ont confirmé qu'ils étaient disposés à renouveler leur mandat et figurent donc sur la liste de candidature.

La commune de Schlieren a fait usage de son droit en tant qu'entreprise affiliée et a nommé une candidate pour l'élection des représentants des employeurs, en tenant compte du délai défini pour le premier tour dans le règlement électoral.

Ainsi, quatre personnes se portent candidates pour les trois sièges de représentant(e)s des employeurs au sein du Conseil de fondation de la Caisse de pension SHP pour le mandat 2019–2022.

Procédure électorale

Selon l'art. 6, al. 2, du règlement électoral (https://www.pensionskasse-shp.ch/de-wAssets/docs/download-center/fr/reglements/PK_SHP_Wahlreglement_2010_F.pdf) chaque entreprise affiliée dispose d'un certain nombre de voix basé sur le nombre d'employés assurés auprès de la SHP. Chaque employeur dispose d'une voix par tranche de 10 employés assurés, le nombre de voix étant toujours arrondi à la dizaine supérieure d'employés assurés. Cela signifie qu'une entreprise comptant quatre employés dispose d'une seule voix électorale, une entreprise avec 86 employés de 9 voix.

L'élection a lieu sous forme électronique. Vous pouvez vous connecter sur notre site Internet **jusqu'au 5 juillet 2018 au plus tard** en utilisant le lien suivant: <https://www.pensionskasse-shp.ch/e-voting/fr/> . Vous trouverez ci-dessous les données de connexion pour votre entreprise.

Nom d'utilisateur: 9999A
Mot de passe: QPOG9999A

Nombre de votes: 2

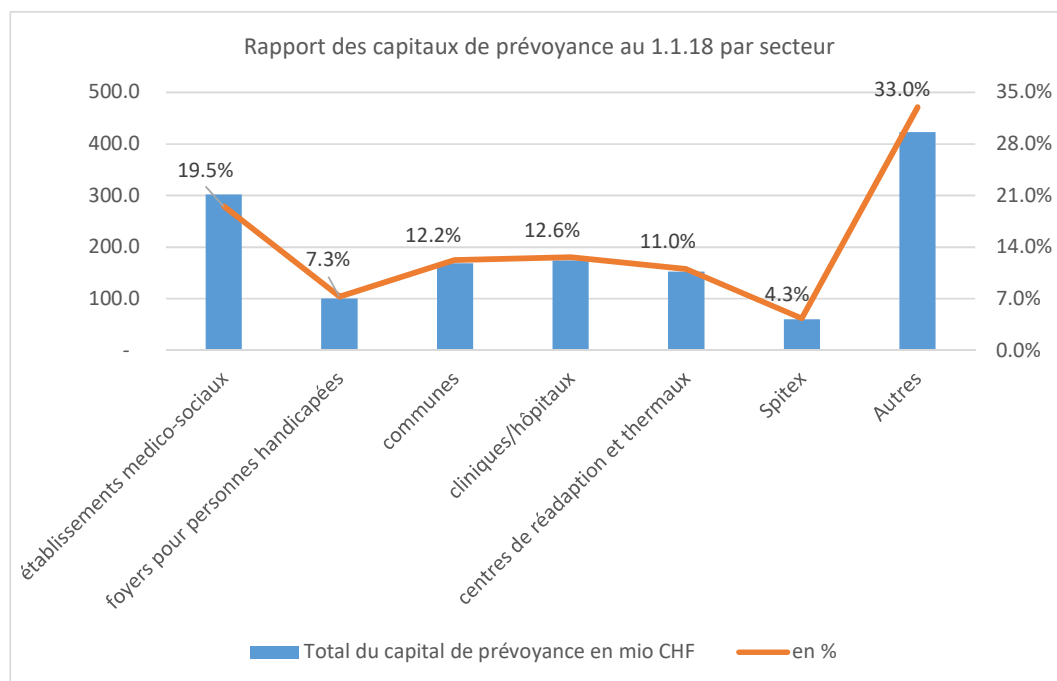
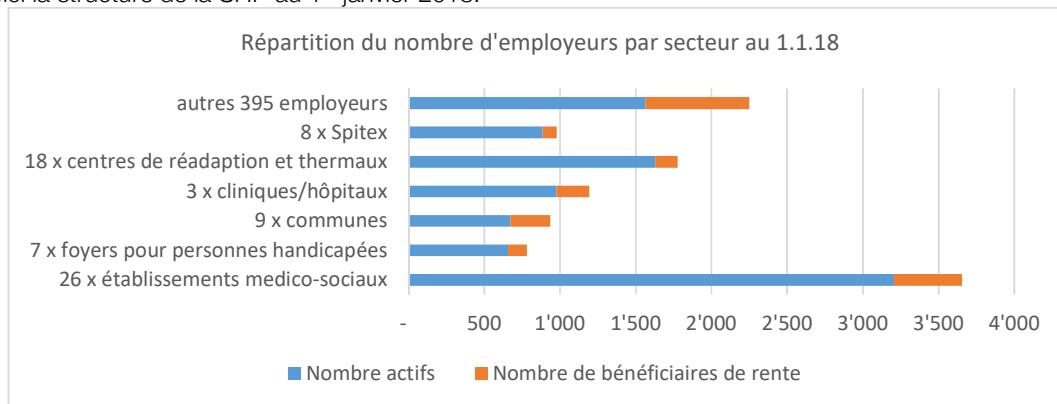
Naturellement, il est garanti que chaque entreprise affiliée ne peut se prononcer qu'une seule fois. Parmi les quatre candidat(e)s qui se présentent, nous vous prions d'élire les trois personnes qui, selon vous, devraient représenter les employeurs au Conseil de fondation de la SHP.

*Si vous n'êtes pas en mesure de procéder à l'élection en ligne, veuillez nous contacter par téléphone au 044 268 90 60, et nous vous enverrons immédiatement un bulletin électoral par la poste. Nous vous prions de le remplir et de le renvoyer par la poste **d'ici au 5 juillet 2018** (le cachet de la poste faisant foi) au bureau électoral.*

Structure des employeurs affiliés à la SHP

En tant que fondation commune, la Caisse de pension SHP n'est pas une institution de prévoyance regroupant des entreprises de tous les secteurs d'activités, mais se concentre sur les sociétés dans le domaine de la santé, des branches sociales et communales. Elle est aussi ouverte aux institutions ecclésiastiques.

Voici la structure de la SHP au 1^{er} janvier 2018:



Se basant sur le nombre d'assurés ainsi que les capitaux de prévoyance disponibles, les principaux secteurs sont clairement les établissements médico-sociaux, les cliniques, le secteur communal ainsi que le domaine des cliniques de réadaptation et les foyers pour personnes handicapées.

Les autres 400 entreprises affiliées se composent principalement de sociétés de moins de 20 assurés actifs et sont surtout des cabinets de petite ou de très petite taille.

Le Conseil de fondation tient à ce que chacun des cinq secteurs principaux nommés soit représenté par un ou une délégué(e) au Conseil de fondation et que aucun employeur ne dispose de deux représentant(e)s au Conseil de fondation. Incidemment, ce dernier sera également intégré dans l'acte de fondation dans le prochain amendement. La liste de candidature pour le Conseil de fondation pour le premier tour a été établie en tenant compte des critères susmentionnés.

Sur la page suivante, les quatre candidat(e)s se présentent brièvement pour les trois sièges de représentant(e)s des employeurs au Conseil de fondation pour le mandat 2019 – 2022.

Informations sur les quatre candidat(e)s pour les trois sièges de représentant(e)s des employeurs au Conseil de fondation

Anneliese Seiler reconduction Gesundheitszentrum Fricktal (GZF), Rheinfelden

Anneliese Seiler est née en 1963 et est domiciliée à Rheinfelden. Elle est économiste d'entreprise avec un savoir-faire approfondi de plus de vingt ans dans le domaine de la santé. De plus, elle dispose d'une longue expérience dans la gestion stratégique et dans différents postes à responsabilité ainsi que dans les branches de la finance et de l'audit. Depuis 2007, Anneliese Seiler est CEO et déléguée du Conseil d'administration de GZF, regroupant les hôpitaux de Rheinfelden et de Laufenburg, le cabinet de médecins spécialisés de Frick, la clinique Alta Aesthetica ainsi que divers cabinets de médecins généralistes.



Représentante des employeurs au Conseil de fondation de la SHP depuis 2015, elle y occupe la fonction de vice-présidente. Elle s'engage pour que les employeurs ainsi que les assurés actifs et les bénéficiaires de rente puissent bâtir, aujourd'hui comme demain, sur une caisse de pension saine et axée sur le long terme, une caisse de pension sûre et équilibrée et qui offrira, à l'avenir également, des prestations attrayantes. Pour réaliser cet objectif, elle mise sur un dialogue ouvert entre toutes les parties prenantes, ainsi que sur la durabilité, la pérennité et le sens des responsabilités.

Christoph Gassner reconduction Senevita AG, Muri b/Bern

Christoph Gassner est né en 1977 et est domicilié à Zofingue. Il est titulaire d'un diplôme de l'Université de Lausanne en gestion d'entreprises et est expert-comptable diplômé.

Christoph Gassner est responsable des finances auprès de la société Senevita AG, l'un des plus grands prestataires privés actifs dans le domaine des soins, les logements assistés et Spitex dans tous les cantons de Suisse.



Représentant des employeurs au Conseil de fondation de la SHP depuis 2015, il est également président du conseil de placement de la SHP depuis la même période.

Jeanine Luder reconduction Rehaklinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht

Jeanine Luder est née en 1982 et est domiciliée à Wil SG. Après son Bachelor of Arts HSG en gestion d'entreprises, elle a décroché un Master of Arts HSG en marketing et en gestion des services et de la communication. Elle a ensuite effectué une formation en tant qu'assistante du personnel et spécialiste en ressources humaines avec brevet fédéral, avec spécialisation dans la gestion des ressources humaines.



Depuis le 18 juillet 2016, Jeanine Luder est responsable des ressources humaines auprès de la Rehaklinik Zihlschlacht AG. En raison de son activité actuelle, elle a en permanence affaire au domaine des assurances sociales.

Elle est représentante des employeurs au Conseil de fondation de la SHP depuis le 1^{er} septembre 2016. De plus, elle fait également partie du conseil de placement de la SHP.

Ingrid Hieronymi nouveau Administration communale de Schlieren

Ingrid Hieronymi est née en 1958 et est domiciliée à Oberägeri ZG. Titulaire d'une lic. phil. I de l'Université de Zurich, elle a acquis deux diplômes postgrades en cours d'emploi et a décroché le diplôme cantonal en gestion administrative à la ZHAW ainsi que le diplôme fédéral de responsable du personnel au SIB. Ingrid Hieronymi dispose entre autres d'un diplôme spécialisé dans le domaine social, qui comprend aussi le sous-secteur des assurances sociales.



Elle a débuté sa carrière professionnelle dans le secteur bancaire. Puis, elle a occupé différents postes à responsabilité dans des administrations communales, notamment celle de Zurich. De 1999 à 2013, elle était responsable administrative et responsable auprès de la commune de Langnau am Albis. Depuis 2013, elle assume la fonction de secrétaire communale de Schlieren: elle y conseille le Conseil municipal dans les questions juridiques et y est chargée des travaux de relations publiques ainsi que de la protection des données.

Dans un emploi précédent, Ingrid Hieronymi a dirigé un processus complexe concernant l'évaluation d'un changement de caisse de pension. Pour le compte des employeurs, elle s'engage pour l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que pour la gestion de la diversité, en particulier pour le soutien des collaborateurs plus âgés. Les aspects juridiques jouant un rôle important pour le personnel de la collectivité publique, elle souhaiterait apporter son savoir-faire du secteur au Conseil de fondation. Etant donné que plusieurs communes se sont nouvellement affiliées à la SHP, une représentation spécifique à la branche de ces employeurs au Conseil de fondation paraît pertinente.

Nous vous informons que, du côté des employés, le premier tour de l'élection a également eu lieu durant la même période que pour les employeurs.

Il se trouve que dans le processus électoral une personne supplémentaire se porte candidate pour le Conseil de fondation, et qu'il y aura donc aussi un deuxième tour du côté des employés. Pour les trois sièges de représentant(e)s des employés au Conseil de fondation pour le mandat 2019-2022 se présentent:

Recommandé par le Conseil de fondation au premier tour pour l'élection:

Markus Meyer	reconduction (Président du conseil de fondation)	RehaClinic AG, Bad Zurzach
Nadja Pfund	nouveau	Stadt Schlieren
Patrick Hiemer	nouveau	Martin Stiftung, Erlenbach

Candidature additionnelle:

Engelbert J. Hellmann	nouveau	Evangelisches Pflege- & Altersheim, Thusis
-----------------------	---------	--

Nous vous prions de procéder à l'élection
jusqu'au 5 juillet 2018 au plus tard (saisie en ligne ou cachet de la poste faisant foi).

Le résultat des élections sera publié à la mi-juillet 2018 au plus tard sur le site Internet de la SHP (www.pkshp.ch).

Le secrétariat du bureau électoral,
en la personne de M. Rolf Bolliger, tél. 044/268 90 62, rolf.bolliger@pkshp.ch,
demeure à votre disposition pour toute question.

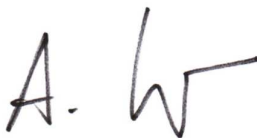
Avec l'expression de nos salutations les meilleures.

Caisse de pension SHP

Le bureau électoral



Markus Meyer
Président



Anneliese Seiler
Vice-président